



*Date de dépôt : 23 novembre 2022*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite de Boris Calame : Mise en œuvre de la motion 2482 pour un concept de modernisation des panneaux touristiques autoroutiers et la réfection de ceux-ci**

En date du 14 octobre 2022, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

*La motion 2482<sup>1</sup> a été déposée le 25 avril 2018 et renvoyée en commission de l'économie le 26 juin 2020.*

*La commission en a rendu rapport<sup>2</sup> le 4 janvier 2021 et soutenu ladite motion par 7 oui (2 Ve, 2 PDC, 3 S), 2 non (2 MCG), et 4 abstentions (4 PLR). L'assemblée a renvoyé cette motion<sup>3</sup> au Conseil d'Etat, lors de sa séance du 29 janvier 2021, par 80 oui et 2 abstentions.*

*Le Conseil d'Etat a donné réponse à la motion 2482, en rappelant notamment sa réponse du 19 mai 2021 à la QUE 1529<sup>4</sup>, dans son rapport<sup>5</sup> du 23 février 2022.*

*Le Conseil d'Etat a ainsi précisé le contour du traitement de la motion, soit en résumé :*

- « Seule la langue française sera utilisée sur les panneaux touristiques autoroutiers. »
- « Genève Tourisme a transmis à l'office cantonal des transports (OCT) le dossier final avec le concept global. »

---

<sup>1</sup> <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02482.pdf>

<sup>2</sup> <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02482A.pdf>

<sup>3</sup> <https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/MV02482.pdf>

<sup>4</sup> <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/QUE01529A.pdf>

<sup>5</sup> <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02482B.pdf>

- « L'OCT a relayé au nom de l'Etat de Genève le dossier à l'office fédéral des routes (OFROU) afin d'obtenir leur préavis. Le dossier est actuellement en consultation à l'OFROU. »
- « Le délai de mise en œuvre et le coût à la charge du canton ne sont pas encore connus et une éventuelle participation financière a été demandée à l'OFROU pour ce projet. »
- « Genève Tourisme devra mener un projet de signalisation touristique sur les axes importants du canton en collaboration avec l'office cantonal du génie civil, la police cantonale et les communes concernées. »

A noter que, dans le rapport de la commission de l'économie, il est stipulé par Genève Tourisme, dans l'annexe (version 3, 26 août 2020), « Une signalisation touristique autoroutière localisée sur le territoire du canton de Genève qui doit se mettre en conformité avec les Instructions fédérales 2012 [...] ». Dix ans, pour une mise en conformité, ce n'est pas rien !

Au regard de ce qui précède et du temps écoulé, mes questions au Conseil d'Etat, que je remercie par avance de ses réponses, sont les suivantes :

- 1) **Le Conseil d'Etat pourrait-il renseigner le Grand Conseil sur l'avancée du projet de nouveaux panneaux touristiques pour l'autoroute et sa mise en œuvre (décision OFROU, financement, planification, coûts, ...) ?**
- 2) **Le Conseil d'Etat pourrait-il renseigner le Grand Conseil sur l'avancée du projet de signalisation touristique, piloté par Genève Tourisme, sur « les axes importants du canton » ?**

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C) mène un projet de mise à jour de la signalisation touristique sur la base du positionnement et de la stratégie de communication de Genève en tant que destination touristique d'importance nationale et internationale. Elle a été contactée par l'Office fédéral des routes (OFROU) pour mener à bien ce projet dans le canton, en coordination avec les services de l'Etat de Genève.

Le projet vise l'installation d'une signalisation touristique autoroutière localisée sur le territoire du canton de Genève qui doit se mettre en conformité avec les instructions de l'OFROU du 30 mai 2012, lesquelles prévoient deux types de panneaux :

- les panneaux d'accueil, qui indiquent aux usagers de la route le début d'une région d'importance touristique;
- les panneaux d'annonce, qui indiquent aux usagers de la route que des lieux ou régions touristiques sont accessibles via la prochaine sortie.

Les panneaux comprennent un message en français attractif et compréhensible par la majorité des automobilistes suisses ou étrangers, sans pour autant détourner leur attention (objectif de sécurité). Le contenu de base est complété par des informations permettant aux visiteurs d'être orientés vers les attractions touristiques correspondantes par le biais de flèches directionnelles ou de plaques d'informations complémentaires.

Le dossier relatif au renouvellement de la signalisation touristique du canton de Genève sur l'autoroute A1 a été validé par le département chargé de l'économie le 20 août 2020.

### ***1) Le Conseil d'Etat pourrait-il renseigner le Grand Conseil sur l'avancée du projet de nouveaux panneaux touristiques pour l'autoroute et sa mise en œuvre (décision OFROU, financement, planification, coûts, ...)?***

S'agissant de l'avancée du projet de nouveaux panneaux touristiques pour l'autoroute et de sa mise en œuvre, l'OFROU a validé les projets de panneaux soumis par la FGT&C. Il a transmis son préavis technique à l'office cantonal des transports (OCT) au mois de septembre 2022. Le projet requiert à ce stade des compléments et une adaptation sur le terrain du positionnement de deux panneaux. Suite à ce retour, une séance du groupe de travail est prévue au début du mois de décembre 2022.

Pour la réalisation des travaux, la FGT&C s'est appuyée sur l'expertise de partenaires extérieurs. Ainsi, trois mandats ont été octroyés :

1. la conception des panneaux a été confiée à la Haute école d'art et de design (HEAD) pour un montant de 13 712,25 francs;
2. la constitution du dossier a été déléguée à une société spécialisée dans la signalétique pour un montant de 12 924 francs;
3. l'étude relative à l'implantation des panneaux a été confiée à un société d'ingénierie civile pour un montant de 14 035,55 francs.

La FGT&C a financé les charges liées à la conception des panneaux et à la constitution du dossier. Le département de l'économie et de l'emploi a pris en charge la facture de la société d'ingénierie. Les heures de travail internes de la FGT&C n'ont pas été valorisées dans le suivi financier.

	Fondation Genève Tourisme & Congrès	Département de l'économie et de l'emploi	Total
Conception des panneaux (HEAD)	13'712.25		13'712.25
Constitution du dossier	12'924.00		12'924.00
Etude et l'implantation de panneaux		14'035.55	14'035.55
Total	26'636.25	14'035.55	40'671.80

Concernant les frais d'installation, il n'est actuellement pas encore possible de déterminer précisément les coûts qui seront à la charge de l'Etat, ni de confirmer une éventuelle participation de la Confédération à ce titre.

En cas de prochain préavis favorable de l'OFROU, la signalisation touristique devrait pouvoir être posée pour la fin 2023, période correspondant à la phase finale des travaux et à l'inauguration de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG).

**2) *Le Conseil d'Etat pourrait-il renseigner le Grand Conseil sur l'avancée du projet de signalisation touristique, piloté par Genève Tourisme, sur « les axes importants du canton » ?***

La signalisation sur les axes touristiques importants du canton de Genève doit s'inscrire en synergie avec les futurs panneaux touristiques autoroutiers. Le groupe de travail a initié des réflexions sur la base des lieux d'intérêt touristique.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Mauro POGGIA